

**Direction des jurys de l'enseignement
secondaire**

Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be

enseignement.be/jurys

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2023-2024-2
Titre	CESS Professionnel
Option	Aide-familial(e)
Matière	Economie sociale et familiale Nutrition Hygiène et soin

Informations générales

●●● Titre visé et type d'enseignement

Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire professionnel (CESS), option Aide Familial.e

●●● Programme

Le numéro du programme FWB : **414-2011-249**

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/414-2011-249.pdf>

Rappel : Ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles complètent le programme et précisent notamment les modalités d'évaluation.

●●● Grille-horaire

DEGRE	3	PROFESSIONNEL		
SECTEUR	8	SERVICES AUX PERSONNES		
GROUPE	81	SERVICES SOCIAUX ET FAMILIAUX		
OPTION 8123 AIDE FAMILIAL/AIDE FAMILIALE				
	Code	5P	6P	ACCROCHE
ETHIQUE ET DEONTOLOGIE	1525	1	1	CT Economie sociale et familiale D5
ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE	1368	3	3	CT Economie sociale et familiale D5
HYGIENE QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	1696	1	1	CT Economie sociale et familiale D5
NUTRITION-DIETETIQUE	2442	1	1	CT Economie sociale et familiale D5
PSYCHOLOGIE ET COMMUNICATION	2971	3	3	CT Psychologie D5
SOINS	2690	2	2	CT Soins infirmiers D5
TRAVAUX PRATIQUES ET STAGES				
T.P. HYGIENE –QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	3071	4	3	PP Economie sociale et familiale D5
T.P. ART CULINAIRE ET DIETETIQUE	3072	4	4	PP Economie sociale et familiale D5
T.P. SOINS ET ERGONOMIE	3073	2	3	PP Soins infirmiers D5
TOTAL		21	21	

●●● Remarque : Circulaire 7212 du 2-07-2019.

La matière « Techniques éducatives et transferts occupationnelles » (de la page 69 à la page 76) a été supprimée à partir de l'année scolaire 2019-2020. Elle n'apparaît plus dans la grille.

●●● Dispense

Obtient une dispense le candidat ajourné pour toutes les matières dans lesquelles il a obtenu au moins 50% des points, lorsqu'il s'inscrit lors d'un autre cycle, pour le même titre et dans la même orientation d'études.

Economie sociale et familiale

I. Consignes spécifiques aux différentes matières

●●● Identification des matières

Matières :	Points :
Economie sociale et familiale	Cette matière sera cotée sur 20 points

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

<u>Type d'examen :</u>	Examen oral
------------------------	-------------

●●● Matériel à prévoir le jour de l'examen

- De quoi écrire

●●● Déroulement de l'examen

4 questions seront posées ; chacune d'elles sera cotée sur 5

●●● Consignes de préparation à l'examen

Voir programme de la page 64 à page 68 du programme 414-2011-249

1. Aider le (la) bénéficiaire dans la gestion de ses courses

- Dresser la liste des courses avec le (la) bénéficiaire. Relever et préciser les éléments à prendre en considération. Proposer et justifier les choix si nécessaire.
- Choisir les lieux des courses avec le (la) bénéficiaire et préciser les éléments à prendre en considération. Proposer et justifier les choix si nécessaire.
- S'assurer des bonnes conditions de transport (c'est-à-dire)
- Ranger les courses (comment ?)
- S'assurer d'une bonne gestion des stocks et préciser les éléments à prendre en considération.

2. Accompagner la personne lors des déplacements

- Savoir utiliser un plan papier et connaître l'environnement immédiat du bénéficiaire
- Planifier le déplacement en fonction des difficultés éventuelles du bénéficiaire
- Maîtriser les outils informatiques permettant le déplacement (GPS, Google map, Smartphone...)
- Planifier les déplacements de façon logique lorsqu'il y en a plusieurs
- Faire les démarches (rendez-vous...)
- Connaître les moyens adaptés aux déplacements et mis en place par les communes, les CPAS, les hôpitaux
- Faciliter la participation de personnes ressources, de membres de la famille si c'est possible et dans ce cas, dresser une liste des personnes qu'on peut contacter

3. Accompagnement social

- Repérer les problèmes sociaux éventuels et les dysfonctionnements (préciser les signes qui doivent vous alerter, bien observer et écouter. Réagir si nécessaire : préciser comment

4. Aider dans les démarches administratives avec l'accord du bénéficiaire et de la famille (attention tutelle et mandataire)

- Gérer les documents, savoir comment les remplir et les classer
- Aider à remplir les documents, les rentrer à l'organisme en question, faire des demandes de matériel, d'aide sociale, de réductions diverses, de réclamationset s'assurer du suivi.

5. Aider à la prise en charge de l'hygiène et de la santé.

- S'assurer qu'une intervention spécialisée n'est pas indispensable (par exemple ?)

6. Prendre les mesures adéquates en cas de fin de vie :
 - Les personnes à prévenir (famille, représentant de la religion...) en cas de décès. Savoir les formalités à accomplir s'il n'y a pas de famille et connaître les services à prévenir
7. Connaître les aides matérielles et sociales qui favorisent le maintien à domicile
 - Faire une liste de ce que vous pouvez demander pour faciliter la vie du bénéficiaire
8. Travailler en équipe avec le service qui vous emploie, avec les autres partenaires au service du bénéficiaire, et avec la famille ou amis si c'est possible.
 - Rapporter les informations et observations (tout en respectant le secret professionnel)
 - Proposer des solutions et les justifier
 - Evaluer les conditions du maintien à domicile

Nutrition-diététique & TP

Hygiène et qualité de l'environnement & TP

Soins & TP

II. Consignes spécifiques aux différentes matières

●●● Identification des matières

Matières :	Points :
Nutrition et diététique avec le TP d'art culinaire et diététique	Ces 2 matières seront cotées sur 20 points
Hygiène et qualité de l'environnement avec le TP	Ces 2 matières seront cotées sur 20 points
Soins et TP	Ces 2 matières seront cotées sur 20 points

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

<u>Type d'examen :</u> MISE EN SITUATION Le jour de l'examen, le candidat aura un temps de réflexion pour préparer son sujet.
--

●●● Matériel à prévoir le jour de l'examen

- De quoi écrire.

●●● Déroulement de l'examen

L'examen oral portera sur une mise en situation

Le(a) candidat(e) disposera d'une demi-heure pour analyser la situation et pour organiser la prise en charge du bénéficiaire.

Il présentera ensuite son analyse et répondra aux questions sur la théorie (reprise dans les consignes ci-après) en rapport avec la mise en situation. Il lui sera demandé de justifier ses actions et décisions. A cette fin, voir les consignes de préparation des trois matières en question.

Chaque matière intervient dans l'analyse de la mise en situation pour une cote sur 10.

Lors de l'oral, des questions posées concernant chaque matière seront évaluées sur 10.

La cote totale pour la matière et son TP sera identique et, sur 20.

●●● Consignes de préparation à l'examen

1. Consignes pour nutrition diététique et le TP d'art culinaire et diététique

Nutrition-diététique : de la page 90 à la page 95

Travaux pratiques : Art culinaire et diététique : de la page 117 à la page 125

Les consignes suivantes sont destinées à vous aider à préparer la mise en situation et précisent les notions à connaître et les compétences nécessaires pour préparer l'examen oral.

Remarque : toujours se référer au plan d'aide élaboré par le responsable de l'équipe. Si des aménagements importants sont nécessaires, en référer à l'équipe.

- 1) Connaître les besoins spécifiques en fonction de l'âge et des situations physiopathologiques (besoins quantitatifs, qualitatifs, gustatifs)
 - Déterminer les facteurs qui influencent les besoins et en tenir compte
 - Connaître et pouvoir représenter la pyramide alimentaire
 - Déterminer la ration alimentaire nécessaire
 - Reconnaître les signes de déshydratation et de dénutrition
- 2) Elaborer des menus adaptés à l'âge et aux situations spécifiques du bénéficiaire : par exemple :
 - Pour une personne âgée de 85 ans ne présentant aucune pathologie particulière mais étant édentée et ne supportant pas sa prothèse dentaire
 - Pour une personne de 60 ans présentant un diabète de type 2
 - Pour une personne de 50 ans présentant une obésité morbide et une hypertension
 - Pour une personne jeune mais anorexique
 - Pour une personne alitée et souffrant de troubles de la déglutition
 - Pour une personne âgée présentant une insuffisance rénale et de la goutte
 - Pour un enfant de 8 ans refusant les légumes en général
 - Pour une maman allaitante et musulmane
 - Pour une personne à très faible revenu
- Lors de l'élaboration d'un menu, préparer les étapes sur papier en tenant compte des priorités et des éléments à prendre en considération (voir exemples ci-dessus).
- Dresser une liste d'ingrédients, du matériel nécessaire et disponible, des aliments à acheter en tenant compte des moyens financiers de la personne, de ses difficultés spécifiques.
- Connaître et appliquer les conditions imposées à l'AF, l'organisation du repas et de l'environnement, les règles d'hygiène, de sécurité et les différentes précautions. (Justifier ses choix et décisions)

- 3) Connaître les modes de conservation des aliments et les causes de la dégradation de ceux-ci.
 - Rôle de l'AF dans la conservation et dans la gestion des stocks
 - Education sanitaire
- 4) Connaître les modes de cuisson des aliments, le conditionnement en fonction de leur mode de cuisson
- 5) Aider dans la gestion des courses et éventuellement aider dans les déplacements, le rangement et le stockage
 - Préciser les précautions à prendre (éducation sanitaire)
- 6) Expliquer les avantages d'une alimentation saine
 - Proposer et justifier
 - Citer les éléments à prendre en considération
- 7) Élaborer les menus dans un planning hebdomadaire afin d'établir la liste des courses
 - L'adapter à la personne, c'est-à-dire en tenant compte d'un régime éventuel, des goûts personnels et socio-culturels, (connaître l'équivalence nutritive des aliments), du contexte multiculturel,
 - L'élaborer avec le (la) bénéficiaire
- 8) Créer un climat favorable à la prise des repas
 - Préciser comment
 - Les éléments à prendre en considération
- 9) Aider le (la) bénéficiaire à manger, à boire si nécessaire et en fonction de la situation spécifique et de son degré d'autonomie
 - Les éléments à prendre en considération
- 10) Connaître les règles spécifiques au domicile de la personne pour le triage des déchets et si nécessaire, aider la personne à respecter ces règles et la conseiller en justifiant ses propos

2. Hygiène et qualité de l'environnement et TP

Hygiène et qualité de l'environnement : de la page 77 à la page 89

TP : de la page 108 à la page 116

Les consignes suivantes sont destinées à vous aider à préparer la mise en situation et précisent les notions à connaître et les compétences nécessaires pour préparer l'examen oral.

Remarque : toujours se référer au plan d'aide élaboré par le responsable de l'équipe. Si des aménagements importants sont nécessaires, en référer à l'équipe.

L'Aide familial.e intervient afin d'assurer les tâches de la vie quotidienne qui sont difficiles ou impossibles pour le (la) bénéficiaire. Son intervention doit cependant respecter le plan d'aide réalisé par le responsable de l'équipe avec parfois des aménagements et compromis engendrés par la situation particulière.

1) Dans le cadre de son travail

- Veiller à encourager le (la) bénéficiaire à participer dans la mesure de ses possibilités et envisager les décisions avec lui (elle). Comment ?
- Encourager afin de maintenir et/ou de restaurer l'autonomie ainsi que les fonctions importantes (intellectuelles, motrices, sensorielles, sociales...). Comment ?

2) Réaliser les tâches d'entretien de l'habitation

- Expliquer pourquoi réaliser les tâches ordinaires mais pas les travaux lourds.
- Planifier de façon rationnelle les tâches à accomplir et tenir compte des différents éléments intervenants.
- Vérifier le matériel disponible et les produits d'entretien adaptés aux surfaces, à la protection de l'environnement, à la santé et à la sécurité du bénéficiaire
- Aider le (la) bénéficiaire à ranger de façon rationnelle dans le but de se faciliter la vie (confort, accessibilité et sécurité).
- Détecter la présence de marques d'insalubrité (moisissures, parasites, graves problèmes d'hygiène, rats...). Connaître les conduites à tenir dans chaque situation.
- Détecter la présence d'éventuels dysfonctionnements dans l'habitation (problèmes de gaz, électricité, fuites d'eau, absence de chauffage, carreaux cassés, logement non adapté à la personne, présence de nombreux animaux mal soignés.... Connaître la conduite adaptée et si nécessaire prendre des mesures urgentes.
- Connaître l'utilisation et la dangerosité des produits d'entretien courants, lire et comprendre une étiquette, stockage des produits courants.
- Mettre chaque chose à sa place à la fin de l'intervention. Pourquoi ?

3) Réaliser les tâches d'entretien du linge

- Organiser son travail de façon rationnelle et en discuter avec le (la) bénéficiaire. Préciser les éléments à prendre en considération.
- Sélectionner les produits nécessaires, disponibles ou à acheter (en fonction de la situation particulière du bénéficiaire et du linge à laver : expliquer ?

- Trier, raccommoder, repasser et ranger : les éléments à prendre en considération pour l'organisation de ces activités.
- 4) Concevoir et préparer les repas et si nécessaire, aider à la prise des repas.
- Voir consignes prévues pour le cours de nutrition et diététique.
- 5) Gestion de la vaisselle
- Produits nécessaires.
 - Faire la vaisselle de façon rationnelle (expliquer comment ?) et préciser comment la ranger.
 - Stériliser les biberons si présence d'un bébé (expliquer comment ?).
 - Gérer les déchets en fonction des règles en vigueur dans la commune du bénéficiaire.
- 6) Prendre les mesures nécessaires en vue de sécuriser les lieux et afin d'éviter les accidents domestiques
- Repérer les causes possibles d'accidents domestiques.
 - Evaluer les solutions possibles avec le bénéficiaire et aménager le domicile.
 - Connaître les aides possibles auxquelles la personne pourrait avoir droit. Orienter vers les personnes ressources, savoir où faire les demandes, en discuter avec l'équipe et envisager ce qui est possible pour le maintien à domicile.
- 7) Éducation sanitaire et conseils en vue d'assurer le bien-être et la santé
- Informer le (la) bénéficiaire sur les mesures de prévention.
 - Informer sur les problèmes d'hygiène liés à la présence d'animaux domestiques.
 - Sensibiliser à l'importance de l'hygiène des lieux. L'aide familial.e connaîtra les éléments de base relatifs aux infections tels que microbes, virus et bactéries, aseptie et désinfection, stérilisation, modes de transmission des maladies, ...).
 - Conseiller en vue d'une consommation raisonnable et responsable de l'environnement.
- 8) Connaître les mesures spécifiques en période particulière telle que la Covid
- Respecter l'aide familial.e : les mesures imposées au bénéficiaire.
 - Respecter le bénéficiaire : les mesures imposées à l'aide familial.e.
 - Expliquer la nécessité des mesures et éventuellement prévenir le responsable.

3. Soins et son TP

Soins : de la page 96 à la page 107

TP : de la page 126 à la page 145

Les consignes suivantes sont destinées à vous aider à préparer la mise en situation et précisent les notions à connaître et les compétences nécessaires pour préparer l'examen oral.

Remarque : toujours se référer au plan d'aide élaboré par le responsable de l'équipe. Si des aménagements importants sont nécessaires, en référer à l'équipe.

1) Communiquer

- Installer un climat de confiance, respect et bienveillance.
- Communiquer de façon adaptée au bénéficiaire, préciser comment ?
- Repérer les obstacles à la communication (obstacles physiologiques, socioculturels et intellectuels). Attitude de l'aide-familial.e (AF).

2) A l'écoute des besoins

- Connaître les besoins de Maslow et ceux de Virginia Henderson (voir psycho) ..
- Repérer si des besoins sont insatisfaits, comment le voir et déterminer votre rôle dans ce cas ?

3) Maintenir l'autonomie et l'indépendance du bénéficiaire dans la mesure de ses moyens

- Préciser comment ?
- Préciser des maladies, des conditions physiologiques, des difficultés psychologiques et des handicaps qui nuisent à l'autonomie. (Pouvoir expliquer en quelques mots trois éléments pour chaque catégorie et le rôle de l'AF).

4) Aider dans les déplacements

- Préciser comment organiser un déplacement en fonction de la situation du bénéficiaire.
- Connaître les aides au déplacement.

5) Comportements déplacés, agressifs

- Repérer les signes annonciateurs.
- Attitude à adopter.

6) Comportements problématiques et perturbés

- Observer et repérer.

- Voici 4 comportements ou situations problématiques. Pour chacun, préciser ce que vous feriez dans ces différents cas :
 - a) La bénéficiaire ne trouve pas un bijou, elle semble vous accuser.
 - b) Les conditions d'hygiène sont déplorables et la personne ne veut pas que vous interveniez et en plus 4 chiens sont présents et font leurs besoins un peu partout
 - c) L'aide à la toilette est compliquée car la personne est obèse et le lit est très bas. La personne a peu de moyens financiers.
 - d) Lorsque vous vous occupez du rangement de la pharmacie et de la distribution des médicaments, vous remarquez qu'il y a une surconsommation de médicaments. De plus, de nombreuses bouteilles vides d'apéritif et de vin se trouvent sur le sol.

7) Aider à la prise des médicaments et à la gestion de la pharmacie familiale.

- Réaliser un tableau avec les moments prévus pour prendre les médicaments
- Connaître ou se renseigner sur le médicament en question (lire la notice : quels sont les éléments importants que vous devez retenir).
- Respecter la prescription médicale. Si cela vous semble illisible, demander au pharmacien.
- Informer le bénéficiaire et s'assurer qu'il n'a pas de problème avec certains médicaments.
- Si le bénéficiaire souffre de problèmes de mémoire, comment faites-vous ?
- Gérer la pharmacie familiale (comment ?).

8) Aider pour l'hygiène corporelle

- Aider pour la toilette corporelle, pour les soins aux cheveux, aux ongles, aux dents, oreilles, prothèses et rasage. A quoi devez-vous penser pour chaque soin ?
- Vérifier la literie et changer.
- Aider pour l'habillage et le déshabillage (tenir compte des difficultés de la personne et des douleurs éventuelles).
- Connaître les fonctions de la peau.
- Observer la peau lors de la toilette et repérer les problèmes éventuels (c'est-à-dire ?)
- Savoir comment se manifeste une escarre et connaître les étapes dans la formation de celle-ci. Savoir comment en prévenir l'apparition et en référer à l'équipe car une infirmière est peut-être nécessaire. Dès que la toilette se complique pour différentes raisons, en référer à votre supérieur. D'autres professionnels peuvent être nécessaires.
- Soins du change (langes, culottes à jeter...) .
- Quelles sont les mesures d'hygiène spécifiques si selles, diarrhées, vomissements ?

9) Aide à la préparation et à la prise des repas et boissons

- Préciser les éléments à prendre en considération.
- Comment aider en fonction de situations particulières.
- Les aides matérielles disponibles dans le commerce spécialisé.

- Être attentif aux difficultés et troubles alimentaires (boulimie, anorexie, dénutrition, déshydratation, fausse déglutition, non-respect d'un régime. Comment repérer ces troubles ? Et que faites-vous ?

10) Installer confortablement

- Préciser comment bien installer au fauteuil.
- Préciser comment bien installer au lit.
- Prévention des mauvaises positions et des escarres.

11) Connaître le maniement des aides en général

- Installer sur la chaise roulante, utilisation et réglage des béquilles, bouillottes et poches à glace, lits électriques, mettre un bassin de lit et l'enlever, aérosols, chaise percée et urinal...
- Savoir comment nettoyer et désinfecter certains objets.

12) Accompagner la personne en fin de vie et l'entourage proche

- Répondre aux questions, écouter.
- Sécuriser et apaiser, ne pas minimiser et accompagner la famille à gérer la mort.
- Voir si la personne a d'éventuelles demandes et prévenir les personnes qu'il faut.
- Continuer les soins de confort jusqu'au bout sinon risque de se sentir abandonné
- Après la mort, respecter les rites particuliers à certaines religions.

13) A chaque occasion et où la situation le demande, éducation sanitaire.

- Observer les manquements, conseiller sans imposer mais justifier.
- Sensibiliser à l'importance de telle action et expliquer les conséquences si non-respect.
- Montrer l'exemple.

14) Protection de l'aide-familial.e

- Connaître et respecter les règles de la manutention (savoir pourquoi ?).
- Utiliser quand c'est possible les aides techniques.
- La tenue utilisée pour le travail est différente de la tenue privée.
- Respecter les règles de sécurité et d'hygiène.
- Lavage des mains correct.
- Port de gants quand nécessaire.
- Procédure de désinfection dans certains cas.
- Lors de la période Covid, connaître les mesures spécifiques que le bénéficiaire et l'aide familial.e doivent respecter.

15) Mesures d'urgence

- Connaître les premiers secours (voir cours d'hygiène).
- Connaître la procédure pour appeler les secours, les numéros de télé...
- Réagir vite tout en restant calme (sécuriser le bénéficiaire, ne pas aggraver son stress).

16) Collaborer avec l'équipe

- Quelles sont les informations que l'AF doit retourner à l'équipe, à son supérieur.
- Quels sont les moyens dont l'AF dispose pour communiquer avec l'équipe.
- Ne pas hésiter à profiter de l'expérience des autres.